

De la modernité de la grammaire dans le style indirect : le cas de l'infinitif de narration

Philippe Barbaud
Université du Québec à Montréal

1. Une question d'heuristique

Dans la controverse qui oppose Cerquiglini (1984) à Banfield (1979) et plusieurs autres spécialistes de l'analyse du discours, la question de la modernité du style indirect libre se pose en des termes empiriques, et plus particulièrement chronologiques, plutôt qu'en des termes théoriques.

Selon Banfield, le style indirect libre constitue le caractère propre de la littérature moderne. Emile Zola en aurait été l'instigateur le plus illustre. Son apparition "spontanée" dans l'évolution littéraire correspondrait à une sorte de révélation, voire de "libération", des universaux de langage qu'implique cette forme d'expression. Un tel événement linguistique n'est possible que sous l'effet de la conjoncture réalisée par l'écriture en tant que mode de transcription de la parole détaché de la communication orale. C'est pourquoi on ne trouve pas, conclut-elle, le style indirect libre dans la chanson épique médiévale (Banfield 1979 : 15).

Au contraire, Cerquiglini défend l'idée que "l'époque médiévale est exemplaire dans l'étude historique du style indirect libre" (Cerquiglini 1984 : 16). Sa constatation se voit appuyée par les propos de Ménard (1976 : 209). Par conséquent, cette forme de discours ne résulte pas de la modernité de cette forme d'écriture. Contrairement à Banfield, Cerquiglini ne tire aucune leçon de nature théorique de sa démonstration, ce qui peut apparaître comme une lacune aux yeux du linguiste qui cherche de quoi est faite la compétence linguistique d'un sujet parlant, fût-il celui de l'ancien ou du moyen français.

Plutôt que de considérer la question de la modernité des faits de langue en recourant à une approche évolutive, voire purement chronologique et accessoirement théorique, nous préconisons plutôt une approche qui consiste à se demander si la théorie grammaticale moderne est étayée par les faits de langue historiques. Une telle démarche nous paraît plus explicative en regard d'une théorie de la compétence linguistique du sujet parlant que celle qui consiste à se demander si les faits propres au style indirect libre sont un produit de la modernité ou non. Nous nous proposons

donc dans les lignes qui suivent de démontrer en quoi certaines idées grammaticales modernes s'accommodent mal de certains faits de langue historiques, et plus particulièrement de celui qu'on appelle "infinitif de narration" ou encore "infinitif historique". Notre démonstration soulève alors un problème de nature heuristique dans la mesure où elle pose la question du statut de l'exception, voire du contre-exemple, vis-à-vis des principes grammaticaux présentés comme fondamentaux dans le cadre de la théorie générative.

Un moyen d'échapper à la logique théorique qu'impose le contre-exemple ou l'exception grammaticale consisterait à présenter le fait de langue concerné comme un vestige du passé, un archaïsme de structure, un fossile grammatical préservé par habitude ou par maniérisme littéraire. Mais cette esquivance n'est cohérente que dans le cadre de l'hypothèse d'un état historique de la grammaire qui aurait été essentiellement différent de celui qu'il est de nos jours. Ce n'est pas le cas, semble-t-il, à en juger par les autres études de ce recueil. De fait, nous prenons acte de ce que l'infinitif de narration n'est pas un fait de langue, fût-il exclusivement de nature littéraire, dont peut facilement rendre compte la théorie linguistique telle que formulée à travers la Théorie du Gouvernement et du Liage (TGL), cf. Chomsky 1981;1986. En outre, ce statut dérogeant semble accroître son éventuel pouvoir de réfutation dans la mesure où les données similaires du latin entrent carrément en contradiction avec certains de ses principes les plus fondamentaux. Toutefois, nous voulons montrer que les faits relatifs à l'infinitif de narration contredisent la TGL en apparence seulement, puisqu'une perspective historique permet d'avancer une explication qui les rend compatibles avec la grammaire d'aujourd'hui. De fait, selon la conception "paramétrique" de la faculté de langage, conception moderne s'il en est, ce qui est "négatif" n'est pas nécessairement contradictoire avec ce qui est "positif" eu égard à la même valeur absolue d'un paramètre. Par conséquent, si la structure d'une "infinitive de narration" déroge à la grammaire d'aujourd'hui sur le plan empirique, ce n'est pas forcément parce que la théorie serait inadéquate.

2. L'infinitif de narration

A l'instar de Cerquiglini (1984 : 14), qui considère comme caractéristique du style indirect libre l'emploi de ce qu'il appelle "l'imparfait de discours", nous considérons celui de l'infinitif de narration comme exclusif à la langue écrite et propre au style indirect. Le cas de l'infinitif de narration apparaît particulièrement significatif dans la mesure où, s'agissant d'une construction dont la Syntaxe est très fortement contrainte, on la retrouve aussi bien dans le style journalistique contemporain (cf.

exemples 1 à 5) que chez les meilleurs auteurs du siècle dernier jusqu'au début de l'Ancien français.

(1) "Ce que veut Mulroney, c'est un Parlement à chambre unique. A ce compte, aussi bien abolir le Sénat", **de renchérir le sénateur libéral Pierre de Bané.** (Le Devoir 01-03-85)

(2) J'essayais d'expliquer cela à un ami de ma fille, lorsque, emporté par mon ras-le-bol, j'ai échappé une de mes expressions favorites: "Fuck bonhomme, c'est pas drôle!"... **Et lui de ne pas rater l'occasion:** "Phoque pour vous, mais peut-être que l'aut'a-rit"... (P. Foglia, La Presse, 31-10-85)

(3) "Maintenant, c'est rendu qu'il faut aller à New-York pour être dans le coup. Les gens sont "branchés" par ci, "branchés" par là", dit Julien, le jovialiste. **Et son confrère dépressif d'ajouter:** "Moi, je suis pas mort et je suis pas d'accord"(...) (N. Petrowski, Le Devoir, 07-1 1-85)

(4) Le prof demande à l'élève: "Nommez-moi les quatre saisons." **Et l'élève de répondre:** "D'abord, il y en a trois; j'en connais deux... l'hiver!" (A. Brie, Le Devoir, 03-05-85)

(5) "Et aujourd'hui, **de s'exclamer le Bon Dieu à l'adresse de sa confidente,** savez-vous ce qu'il lui arrive, à Jean-Baptiste?" (L. Gagnon, La Presse, 04-01-86)

Cette tournure de phrase narrative est invariablement introduite par la locution conjonctive de coordination Et, immédiatement suivie d'un syntagme nominal (SN) interprété comme le sujet du verbe à l'infinitif qui le suit. Toutefois, la préposition de s'intercale obligatoirement entre les deux. En outre, comme l'indique l'exemple (5), ladite "inversion stylistique" du sujet reste tout-à-fait possible. Ce n'est donc pas une tournure figée. L'apparition précoce de cette tournure de phrase dans l'oeuvre littéraire n'est pas un phénomène spontané ¹. L'oeuvre littéraire moderne, note-t-on, fait de l'infinitif de narration une marque spécifique de l'écrit. Elle considère son usage comme élégant, stylisé et plaisant. De Victor Hugo, cité par Ferdinand Brunot (1953:478), relevons cet exemple parfait:

(6) La pauvre Chantefleurie fut prise de curiosité. Elle voulait savoir... si la jolie petite Agnès ne serait pas un jour impératrice d'Arménie... **et les égyptiennes d'admirer l'enfant,** de la caresser, de la baiser.

Il faut comprendre ici que l'énumération entraîne l'élision, par transformation stylistique, et du sujet répété et du marqueur de narration et, laquelle n'est pas une véritable conjonction de coordination, ainsi que cela a été mis en évidence dans Barbaud (1987). En vérité, les infinitives de narration ne sont pas susceptibles d'être subordonnées. Ce sont des phrases-racine au sens de Emonds (1976), comme l'indique d'ailleurs le fait qu'elles peuvent servir d'incises, cf. exemple (5). Or la nature de phrase "libre" ou "indépendante" des infinitives de narration est un facteur pertinent dans la discussion sur la modernité des idées grammaticales en raison de leur statut de phrase "courte".²

Les XVIII^{es} et XIX^{es} siècles ont, semble-t-il, réservé cette tournure au genre romanesque ou poétique. En voici plusieurs exemples tirés de divers auteurs:

- (7) a. Et l'ouvrier de disparaître. (E. Ollivier cité par D&p)
b. Volontiers, répliqua-t-il, et chacun d'écouter. (H.de Balzac cité par D&P)
c. La Goliard là-dessus de se réjouir. (M.L.Pailleron cité par D&P)
d. Les soldats de crier: "Bonjour, Marie! Ca va, Margot?..."
(R. Benjamin cité par D&P)
e. Et le blessé de crier: — Pouce! Je ne joue plus." (Capitaine Z. cité par D&P)
f. Et le Nanne, alors de se faire connaître. (H. Pourrat cité par D&P)

3. Une structure syntaxique exceptionnelle

Le phénomène ayant reçu une première illustration sur le plan empirique, caractérisons la construction impliquée dans le cadre de la théorie générativiste. Sa description structurale peut être canoniquement représentée en surface par une séquence telle que (8)³ :

(8) [_C (Et) SN [_C de [_I Δ ... [<—fini>]_{AUX} V]]]

Ce qu'il y a d'exceptionnel en regard de la théorie linguistique actuelle, c'est justement la co-occurrence dans la même phrase d'un sujet lexical et de l'infinitif, soit un verbe muni du trait <—fini> dans la catégorie virtuelle de l'auxiliaire (AUX). Les deux sont mutuellement exclusifs en vertu d'une contrainte universelle que la grammaire générative attribue aux langues naturelles. Le syntagme nominal (SN) représente le sujet "apparent" qu'introduit la conjonction Et laquelle, admettons, tient lieu de marqueur externe de "focus" ou de liaison narrative. En revanche, la préposition de représente normalement le Complémenteur (C) qui introduit le syntagme verbal à l'infinitif noté I". Le symbole Δ représente une "catégorie vide" en

lieu et place du sujet "grammatical" au niveau de la structure profonde. Il est donc logique que dans ce type particulier de construction, cette position soit obligatoirement gouvernée par le trait <—fini> de l'infinitif dans le constituant I". En effet, on ne rencontre jamais la même structure sous une forme équivalente à temps fini telle que, par exemple, *Et l'élève qu'il a répondu ⁴. A priori, rien ne devrait interdire à cet exemple d'être grammatical en français. Par ailleurs, la présence d'un sujet lexical avec un verbe à l'infinitif n'est pas un phénomène isolé puisqu'il existe une autre structure semblable, l'infinitif de distribution (cf. Barbaud 1987), qu'illustre un exemple aussi courant que A toi de jouer, et qui pose le même problème.

Le problème que soulève alors le phénomène de l'infinitif de narration en regard de la théorie générativiste est donc le suivant : Si la contrainte universelle qui empêche la présence d'un sujet avec l'infinitif dans le même constituant procède d'une faculté de langage innée, alors ce type de structure ne serait même pas "pensable" à l'étape initiale de la dérivation de (8) car cette impossibilité mentale est sensée s'exercer au niveau de la structure profonde sous forme d'un paramètre génétiquement préexistant. Or le contrôle de la position sujet vide (Δ) n'est pas censé se faire à partir d'un SN situé dans la même proposition. La raison en est que la grammaire actuelle repose sur un certain nombre de principes réputés universels qui, stricto sensu, prédisent que la structure d'une infinitive de narration est agrammaticale. Et pourtant, un sujet lexical et un infinitif coexistent bel et bien dans la même proposition, n'étant séparés que par la préposition de obligatoire.

En outre, presque toujours obligatoire est aussi devenu le marqueur Et en français moderne. Mais cette exigence semble devoir être attribuée à des contraintes narratives plutôt qu'à des contraintes grammaticales. Par ailleurs, nous tenons pour acquis que la particule de propre aux infinitives de narration a le statut grammatical d'un complémenteur prépositionnel tel que Kayne (1980) et Huot (1981) l'ont indépendamment analysé. C'est du même coup admettre que la position structurellement adjacente du sujet n'est pas gouvernée par cette particule. Elle est donc sujette au contrôle exercé par le SN "frontal". Dans ces conditions, celui-ci est considéré comme "extérieur" à la phrase-noyau circonscrite par la catégorie syntagmatique I", tout en étant interprété comme sujet "logique" de la phrase entière appartenant au domaine de I".

Observons en outre que le marqueur Et devient facultatif lorsque le SN est lexicalisé; autrement il est obligatoire. On trouve les deux comportements au XVII^e siècle, ce qu'illustrent les exemples (9) tirés des Fables de La Fontaine :

- (9) a. Et le Citadin de dire : Achevons tout notre rost. (I, 9)
b. Souris de revenir, femme d'estre en posture. (II, 8)
c. Ainsi dit le Renard et flatteurs d'applaudir. (VII, 1)
d. Elle de se moquer. (VII,4)
e. Le fanfaron aussitôt d'esquiver. (VI, 2)
f. L'ours l'accepte, et d'aller. (VIII, 10)
g. "Serviteur au portier", dit-il; et de courir. (X, 10)

La forme elliptique de cette tournure se rencontre chez quelques auteurs au style particulièrement travaillé. Seul le contexte permet d'établir la référence appropriée du sujet implicite (non lexicalisé) de l'infinitif de narration.

- (10) a. Il la trouva jolie... et de rire. (Mme de Sévigné citée par F.B.)
b. Ici l'on y peut vivre; et de rire. (A. Chénier cité par D&P)
c. Et de rentrer dans la grange, et de crâner devant les camarades. (H. Pourrat cité par D&P)

4. Dualité phrastique et principes universels.

L'un des aspects les plus frappants de la théorie linguistique contemporaine illustrée par la Théorie du Gouvernement et du Liage consiste à poser que la phrase, en tant que catégorie primitive de la grammaire, est un objet syntaxique dont la structure-D se réalise selon deux et seulement deux versions possibles: soit à un temps conjugué, soit à l'infinitif, c'est-à-dire fléchie et temporalisée dans le premier cas et non-fléchie et a-temporalisée dans le second (cf. Chomsky 1985: 163). On sait que dans l'heuristique chomskyenne et générativiste, la binarité correspond à un état de simplicité qui est révélateur du caractère universel de certains principes ⁵.

De la dualité phrastique réputée universelle, découle une distinction fondamentale entre domaine transparent et domaine opaque de la phrase. Tout ce que gouverne la catégorie [+TEMPS] dans un indicateur syntagmatique donné appartient au domaine opaque. Par contre, la position SUJET correspond au domaine transparent d'une infinitive puisque le défaut de temps, représenté par le trait [—TEMPS] dans la catégorie AUX, rend cette position apte au contrôle plutôt qu'au gouvernement.

La conséquence immédiate de cette distinction se manifeste dans la distribution des éléments syntaxiques et lexicaux qui peuvent apparaître en position sujet. Cette distribution est régie par un autre principe réputé universel lui aussi et que Chomsky (1985: 168) appelle le Principe d'Opacité ⁶. Du principe d'Opacité et de la dualité

temporelle Chomsky (1985: 171) dira "(qu'avec bien d'autres choses, (ils) contribuent (...) de manière fondamentale à déterminer notre connaissance de la spécificité des associations son-sens".

5. Exception ou contradiction?

De manière incidente, de tels principes font plusieurs prédictions à propos de (8). D'abord, puisqu'il s'agit d'une phrase indépendante, la cooccurrence du sujet et d'un verbe à l'infinitif devrait être exclue. La raison en est que seul un AUX marqué [+TEMPS] peut assigner le Cas nominatif à un SN en position sujet pour permettre ainsi à ce SN d'être conforme au principe du Filtre Casuel ⁷. Ce principe permet d'exclure, par exemple, une exclamative telle que *Comme Marie être belle ! La grammaticalité de (8) déroge à ce principe dans la mesure où le SN semble dépourvu de Cas.

Ensuite, dans le même contexte de phrase indépendante, la position "extérieure" ou "frontale" de ce sujet ne lui permet pas d'être l'argument externe — au sens de Williams (1981) — du syntagme verbal, condition essentielle au respect du Critère-theta ⁸. En termes plus simples, la fonction SUJET ne peut pas être assignée au SN par le SV de (8) puisqu'il ne se trouve pas dans la "bonne" position d'un sujet grammatical. L'unité de la théorie ne peut être préservée qu'au prix d'une modification significative de celle-ci, ce qui suppose l'introduction d'un concept étranger, i.e. la "chaîne pronominale" (cf. Barbaud 1987).

Enfin, le principe d'Opacité prédit que le sujet pronominal implicite d'une infinitive doit être "libre" c'est-à-dire susceptible de s'interpréter aussi bien en raison de la référence "obviative" et "arbitraire" qu'en raison de la coréférence comme telle. En supposant que la position vide (Δ) de (8) soit occupée par l'élément PRO, comme il est préconisé dans Barbaud (1987), il devrait être possible d'interpréter ce PRO de plusieurs manières. Cette possibilité existe réellement, comme en témoignent les exemples (10).

Quoi qu'il en soit, on peut soutenir l'hypothèse qu'en raison de son caractère archaïque, l'infinitif de narration aurait un statut exceptionnel en français moderne par rapport à l'état actuel de la grammaire de cette langue. Il s'agirait donc plutôt d'un vestige linguistique, d'un fossile structural, issu d'un état de langue antérieur et préservé tel quel jusqu'à nos jours par apprentissage littéraire.

Pour qu'une telle hypothèse puisse avoir quelque crédibilité, il convient alors de montrer que certains principes de la grammaire synchronique contemporaine étaient

absents de la grammaire d'états de langue antérieurs. En d'autres termes, le statut d'exception des infinitives de narration ne saurait s'accepter aujourd'hui que si la grammaire de l'ancien français était dépourvue de principes identiques à ceux de la dualité phrastique sujet-verbe et de ceux qui en découlent. On pourrait alors admettre que l'infinitive de narration puisse être le témoignage d'un état de langue qui aurait été réglé par des principes qui se seraient modifiés ou perdus au cours de l'évolution linguistique du français.

6. Survol historique

Or ce qui est frappant, c'est la remarquable stabilité dont cette construction fait preuve depuis les premiers écrits où elle est attestée jusqu'à nos jours. On sait qu'au XVI^e siècle, cette tournure est tellement exploitée en littérature qu'au dire de F. Brunot et Ch. Bruneau (1959: 541) elle est spéciale au style marotique.

La transition entre le XV^e et le XVI^e siècle, celle qui marque le passage du moyen français au français classique, révèle un emploi intensif de cette tournure, entre autres dans l'oeuvre de Rabelais d'où sont tirés les exemples suivants cités dans Brunot (1953) et Brunot & Bruneau (1949):

- (11) a. Lors chiens d'aller et de s'entrebattre l'un l'autre à belles dentz.
b. Lors flacons d'aller, iambons de troter, goubeletz de voler, breusses de tinter.

Remarquons la possibilité pour Et de se voir substituer par le marqueur narratif Lors susceptible de jouer le même rôle, celui d'un enchaînement des propos plutôt que celui d'une coordination syntaxique. L'oeuvre littéraire moderne emploie fréquemment l'adverbe Aussitôt à la place.

On peut aussi mentionner l'oeuvre de Jodelle de la même époque, et dont F. Brunot (1953:478) rapporte l'exemple qui suit:

- (12) Et puis votre Alix de crier et Guillaume de supplier.

A l'époque du moyen français, il s'en fait un usage consommé, voire stéréotypé dans les Cent Nouvelles Nouvelles anonymes (désormais CNNÀ c. 1456), que certains attribuent à Antoine de la Sale, l'auteur de Jehan de Saintré, et d'autres à Philippe Pot, grand sénéchal de Bourgogne. En voici quelques exemples attestés, auxquels s'ajoute

un exemple des Cent Nouvelles Nouvelles (CNNV) de Philippe de Vigneulles, qui date de 1505-1515:

- (13) a. Et bon mary de soy courroucer. (cité par K. Nyrop)
b. Tantost qu'ele fust partie, et bon mary de monter à cheval.
(cité par F. Brunot)
c. Et bon chevalier de l'abandonner et à Monseigneur s'en retourne.
(cité par Meyer-Lübke)
d. Or advint ung jour que le maistre s'en estoit allez par la ville, et bon valet et bonne maistresse de recommencer de plus belle (...)
(CNNV, signalé par P. Hirschbühler)
e. ... les lui trencha tous deux d'ung coup. Et bon curé de crier.
(cité par Ph. Ménard)

L'exemple (13c) est particulièrement intéressant en ce qu'il révèle une sorte de concordance des temps qui permet d'assimiler l'infinitif de narration à un indicatif présent, ce sur quoi tous les grammairiens s'entendent. L'exemple qui suit en (13d) permet en revanche de l'assimiler à un indicatif passé littéraire. Ce fait est de première importance car la sémantique temporelle se voit actualisée dans cette tournure uniquement en vertu des propriétés contextuelles du discours narratif. Aucune flexion temporelle n'est mise à contribution et pourtant un sujet lexical explicite est bien bel et bien présent dans une phrase non-fléchie.

Du Jehan de Saintré d'Antoine de la Sale, une oeuvre qui date aux environs de 1456, Damourette et Pichon (1956 : 703) ont tiré les deux exemples que voici:

- (14) a. Et là print sa lance sur sa cuisse; puis en son arrest la coucha, et tres fringamment d'aler et de retourner.
b. Alors trompettes de sonner, et voix du peuple de crier.

On constate ainsi que se confirme dès cette époque la possibilité de l'ellipse du sujet lexical, ce qui n'interdit pas qu'un constituant adverbial, v.g. tres fringamment, puisse s'intercaler entre le marqueur et et le complémenteur prépositionnel de.

D'après Philippe Ménard (1976: 164), l'infinitif de narration est "exceptionnel en ancien français et ne commence vraiment à se répandre qu'en moyen français". Ferdinand Brunot (1953: 478) quant à lui soutient que le premier exemple de cette construction se rencontre dans le Roman des Sept Sages, une oeuvre du milieu du XII^e siècle appartenant au cycle des romans grecs et byzantins. Gérard Moignet (1976:201) se réfère à J. Melander qui signale au moins douze exemples de la tournure dans Li fet

des Romains, une oeuvre anonyme écrite vers 1212-1214. D'après les deux exemples suivants qu'en cite Ph. Ménard (1976: 164), le patron structural demeure inchangé bien qu'on enregistre une variante de préposition et même une espèce de variation interne de /dou :

(15) a. Manlius fu assailliz d'une part, Fessulanus de l'autre; et chascuns de soi desfendre a son pooir.

(Faits des Romains, 50, 16)

b. Cesar dou ferir et de l'enchacier cels qui fuioient

(Faits des Romains, 706, 3)

C'est donc vers le début du XIII^e siècle que l'on peut fixer la fixation de notre tournure dans l'oeuvre littéraire.

La question se pose alors de savoir si à la même époque les principes d'opacité, du Critère-theta et du Filtre Casuel étaient actualisés en raison de conditions différentes de celles qui prévalent aujourd'hui. Peut-être n'existaient-ils tout simplement pas? Malheureusement, la réponse est non. L'efficacité de ces principes, qui sont étroitement corrélés à la dualité phrastique, ne peut être mise en doute quant à l'époque qui nous concerne.

De ces principes en effet découle un trait marquant de la syntaxe médiévale à savoir, l'inversion du sujet dont Foulet (1982: 307) a dit qu'elle est "le grand fait qui domine la construction médiévale". Ce phénomène est directement lié aux propriétés flexionnelles du verbe de la phrase car c'est ce qui permet au SN de recevoir son Cas et son rôle-theta avant d'être postposé. Par conséquent, la grammaticalité d'un exemple tel que (16) - extrait de *La Châtelaine de Vergi* - montre bien que les principes dont il est question devaient faire partie de la grammaire du français de cette époque:

(16) Dont di li dus au chevalier...

"Alors le duc dit au chevalier..."

(cité par Foulet)

En outre, l'absence relativement fréquente du pronom sujet dans les phrases à temps conjugué appuie fortement l'hypothèse selon laquelle le français du Moyen-âge était une langue dite "pro-drop", c'est-à-dire paramétrisée en fonction de l'option du sujet nul⁹. Cet autre phénomène est incontestablement lié aux trois principes mentionnés ci-haut. C'est ce qui rend compte de la grammaticalité d'un exemple comme (17) extrait de la même oeuvre:

- (17) Que poëz estre devenu / qui vers moi avez esté faus (= poëz vous)
(cité par Foulet)

Là encore, il faut en conclure que l'état de la grammaire de l'ancien français devait comporter les mêmes principes que ceux qui régissent la grammaire actuelle. Autrement dit, le français d'alors ressemblait plus aux autres langues romanes d'aujourd'hui qu'au français moderne en raison de la manière dont certains paramètres avaient été fixés.

7. L'hypothèse paramétrique

L'hypothèse d'une fixation paramétrique au cours de la seconde moitié du XII^e siècle jusqu'au milieu du XIII^e siècle se voit accréditée par d'autres indices qui affectent cette construction. En effet, c'est à cette époque que les langues romanes - qui font toutes usage de l'infinitif de narration - se mettent à différer quant au choix de la préposition qui va servir de complément associé à l'infinitif.

D'une part, le français n'échappe pas à une certaine hésitation entre *de* et *à* comme en témoignent les exemples (18) tirés de *l'Eracle*, une oeuvre écrite par Gautier d'Arras vers 1165. Un premier exemple est cité par Ménard (1976: 162) et aussi Moignet (1976: 201). La traduction qui suit est celle de Ménard.

- (18) Vait s'en, et cels a ouer / Que maufez le puist devourer
"Il part, et elles de souhaiter que le diable puisse l'engloutir"

Un second exemple est cité par Moignet (1976: 303) qui est d'opinion que cette tournure est bien celle d'une infinitive de narration. La traduction est la sienne:

- (19) Vers Deu te puez bien adrecier, / E li paiens a courecier
"Tu peux bien adresser ta prière à Dieu, et alors, paiens de se courroucer"

Il existe même un phénomène de variation interne puisque un autre exemple avec la préposition *à* extrait des *Cent Nouvelles nouvelles* est rapporté par Meyer-Lübke (cité par Damourette & Pichon 1957: 704):

- (20) et bon prestre à soy retirer

D'autre part, outre la variation vraisemblablement dialectale de la préposition *de* / *dou* qu'on observe dans l'exemple suivant (et aussi à l'exemple 15b), on remarque que le sujet pronominal peut apparaître à cette époque sous sa forme atone

en avant de la préposition. L'exemple (21) est cité par Moignet (1976:201) qui le tire d'un auteur du nom de Bueve de Hantone :

(21) Cil passent outre, et il dou ceminer

Comment expliquer que dou puisse s'intercaler entre le verbe et le pronom atone au cas nominatif sans admettre du même coup que dou n'a pas encore un statut de complémentateur ? On se serait attendu plutôt à la présence du pronom tonique li ou lui : "...et lui dou ceminer", comme dans (22) :

(22) Si li redist ce que lui plot (Yvain cité par Ph. Ménard, 1976:62)

L'exemple (21) fournit un indice à l'effet que le cas nominatif pouvait fort bien être assigné à un sujet sans que ce dernier soit gouverné par une flexion temporelle. C'est ce que nous verrons à propos du latin dans quelques instants. Cette constatation milite en faveur d'une analyse qui dissocie la sémantique modale de la sémantique temporelle en tant que telle.

Quoi qu'il en soit, l'exemple (21) témoigne, semble-t-il, d'un état de langue qui à cette époque n'avait pas définitivement rompu avec la syntaxe latine. Une telle rupture n'a pu être consommée que lorsque la préposition de s'est définitivement fixée dans son rôle de complémentateur.

Enfin, on sait que l'italien a opté en faveur de la préposition a plutôt qu'en faveur de la préposition di. La tournure moderne de l'infinitif de narration dans cette langue est illustrée par l'exemple suivant:

(23) E lui a scappare giù per la strada

Selon Meyer-Lübke, cité par Damourette & Pichon (1957:704), l'italien du XVII^e et du XIX^e siècle présente cette tournure avec la préposition a. En outre, (24) est un exemple de ces auteurs, de même que (25) pour l'espagnol et (26) pour le portugais :

(24) Lo spagnuolo a rattenere ora Elia ed ora me

(25) Yo à pecar y vos à esparme

(26) Ora! e tu d'essa idade ainda a engulir todas las pilulas que te impinger

La divergence du choix prépositionnel parmi les langues romanes constitue à notre avis un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse du choix paramétrique au début de la période de l'ancien français.

8. Le cas du latin

Il n'est pas très plausible d'imputer l'apparition de l'infinitif de narration à une tradition langagière, orale par conséquent, qui se serait perpétuée à travers le premier millénaire à partir du latin. Il serait plus juste alors de parler de "réapparition". Il s'agit, rappelons-le, d'une tournure proprement littéraire quoiqu'il semble qu'elle ait pu appartenir au latin parlé de niveau soutenu tellement on la présente dans tous les manuels de syntaxe latine comme usuelle et typique de la grammaire de cette langue.

L'hypothèse la plus plausible semble plutôt favoriser la "restructuration" de cette tournure littéraire lorsque les conditions grammaticales des langues romanes se sont avérées suffisamment intériorisées dans la compétence linguistique pour permettre la mise au point de "mécanismes compensateurs". Je veux dire par là que l'évolution du latin vers le roman s'est orientée vers la mise au point de plusieurs propriétés structurales conformément au modèle de la "compensation morphologique" : la relation son-sens véhiculée par les flexions et les désinences latines a mis plusieurs siècles avant d'être définitivement relayée par la fonction thématique de l'ordre des mots et par la fonction casuelle des prépositions. Nos données semblent indiquer que le relais en question a pu survenir entre le XII^e et le XIII^e siècle.

Une dérivation directe du latin au roman apparaît comme une idée bizarre quoique l'hypothèse de l'imitation puisse être acceptable. Tous les manuels de syntaxe latine font état de l'infinitif de narration. En latin classique, celui-ci se caractérise 1) par la présence d'un sujet au cas nominatif; 2) par la présence d'un verbe à l'infinitif "présent"; 3) par l'interprétation non-ambiguë qui, comme l'écrit François Charpin (1977: 503) dans sa thèse doctorale, s'assimile à un indicatif. C'est ce qu'on appelle "l'infinitif présent", à distinguer de l'infinitif "jussif" entre autres.

Considérons les exemples (27) et (28) tirés respectivement de Térence et Salluste tels que cités par Ernout & Thomas (1959):

- (27) Ego illud sedulo // negare factum. Ille instat factum.
"Moi, de nier énergiquement que cela soit. Il soutient que cela est"
- (28) Repente omnes tristitia inuasit: festinare, trepidare, neque loco neque homini cuiquam satis credere.
"L'inquiétude s'empara soudain de tous: ils se hâtaient, s'agitaient, avaient une défiance générale des lieux et des hommes."

L'interprétation temporelle est clairement celle de l'indicatif, et dépend sans aucun doute du contexte narratif. La concordance des deux propositions de l'exemple (27) est claire. Pourtant le verbe *negare* est à l'infinitif et le sujet qui le précède, *Ego*, porte le cas nominatif. De surcroît, il n'existe ni marqueur narratif ni complémentateur. De toute évidence, il y a co-occurrence de deux éléments, que les principes de la grammaire actuelle rendent incompatibles à l'intérieur de la même phrase.

Debeauvais (p. 121) quant à lui, propose l'exemple suivant dans son manuel:

- (29) *Catilina mirari, surgere, indignari.*
"Catilina s'étonne, se lève, s'indigne"

Fremy (p. 161) statue à partir de cet autre exemple :

- (30) *Rex primo nihil metuere, nihil suspicari.*
"D'abord le prince ne craint rien, ne soupçonne rien"

Il appert par conséquent que les données tirées du latin, plus clairement que celles tirées du français et de l'ancien français, infirment à première vue les prédictions que font les principes universels postulés par Chomsky. Comment en effet expliquer, en (21) et en (27), entre autres, la présence d'un sujet nominatif à l'intérieur d'une proposition indépendante et dépourvue de toute catégorie temporelle fléchie ? Comment concilier avec la théorie grammaticale actuelle la présence d'un sujet lexical dans une phrase à l'infinitif ?

9. Conclusion

Faisons un acte de foi et posons comme valides le principe de la dualité temporelle de la phrase ainsi que les autres principes fondamentaux qui en découlent. Il s'ensuit que l'exclusion ou au contraire, la présence d'un sujet lexical dans la position sujet d'une infinitive doit pouvoir être compatible dans les deux langues, en français comme en latin.

De fait, le sujet d'une infinitive de narration en français n'est pas exactement dans la position ordinaire du sujet. Il se trouve en position extérieure ou frontale. Mais le complémentateur prépositionnel s'intercale entre le SN et le verbe. De toute évidence, il existe entre ces deux phénomènes une relation de cause à effet, relation qui n'a pu se fixer dans l'évolution historique du français que lorsque le statut de complémentateur de la préposition de s'est lui-même ancré dans cette langue. Aussi sommes-nous d'avis que l'effet qu'a entraîné l'émergence des prépositions et a fortiori celle du

complémenteur prépositionnel a été de dissocier le mécanisme de l'assignation casuelle de celui de l'assignation des Rôles-theta.

Dans le cas du français, nous avons proposé dans une autre étude une solution qui est compatible avec le principe d'opacité puisqu'elle permet de respecter le principe du Filtre Casuel par le recours à une catégorie vide PRO en position sujet. Cette solution permet en même temps de respecter le principe du Critère Thématique grâce à un mécanisme de chaîne pronominale unissant PRO au SN, qui peut alors s'interpréter comme sujet. Aussi la dissociation de ces deux principes nous paraît-elle être la nécessaire contre-partie du rôle crucial que s'est mis à jouer la préposition de en tant que complémenteur à l'époque où le français a dû modifier certains de ses paramètres.

Dans cette perspective, le cas du latin peut s'expliquer. En effet, nous sommes enclin à dire qu'il n'y avait pas de différence dans cette langue entre les Rôles-theta et les Cas abstraits en raison même de sa morphologie casuelle et flexionnelle. Si Rôles-theta et Cas ne font qu'un en latin, la présence d'un sujet lexical nominatif devient parfaitement compatible avec un verbe à l'infinitif. On peut déduire de cette hypothèse que le Filtre Casuel n'est un principe universel que dans la mesure où il s'adresse aux langues fonctionnant avec un riche système de prépositions. En revanche les principes d'Opacité et du Critère-theta peuvent être maintenus dans la grammaire universelle en dépit de phénomènes en apparence récalcitrants.

En tout état de cause, le débat de la modernité ou non des faits de langue n'a pas d'intérêt en soi dans une conception de la grammaire qui repose sur une caractérisation formelle et précise de la compétence linguistique. Une telle conception implique que l'apparition ou la disparition d'un phénomène linguistique reste sans conséquence sur une telle grammaire puisque celle-ci est censée refléter un invariant de l'être humain, sa faculté de langage. Le génome linguistique ne progresse ni ne régresse. La modernité ne peut être que le fait des idées grammaticales.

NOTES

¹ Pour une discussion relative à la modernité de cette tournure voir, entre autres, Sandfeld (1965, livre II, ch. I).

² Selon Chomsky (1984: 22-23), l'étude de la structure d'une phrase courte s'avère plus pertinente que celle d'une phrase longue en regard des stratégies d'analysibilité qu'implique l'apprentissage naturel d'une langue quelconque.

³ Le formalisme que nous utilisons retient le symbole C comme équivalent de "phrase-racine", comme dans Chomsky (1986). Le symbole I correspond alors aux projections simple et double du pivot AUX de la "phrase-noyau" (AUX = FLEX de Chomsky (1986)). La composante de base est strictement binaire sauf dans le cas du SV. Elle obéit aux conditions stipulées dans la théorie X-barre telle que Stowell (1981) l'a formulée. Les principales instances catégorielles de la règle générale de réécriture syntagmatique permettent donc d'obtenir l'algorithme suivant:

C'' ----> Sp(C), C'
C' ----> COMP, I''
I'' ----> SN, I'
SV ----> Sp(V), V'
V' ----> V, Y''

⁴ La régularité de l'infinitif semble néanmoins souffrir de certaines exceptions propre à l'usage populaire. En effet l'équivalent à temps fini de l'infinitif de narration est un prédicat à l'indicatif qui implique la conjonction *que*, comme dans l'exemple suivant :

i. *Le voyou m'insulte. Et que je te l'emmerde !*

⁵ La binarité des branchements, outre d'être pertinente à une théorie de l'apprentissage (cf. l'Introduction de Kayne 1984: i), semble être la corollaire d'une condition inhérente au fonctionnement de la grammaire, condition que Kayne (1982: 72) appelle Condition du Chemin Non Ambigu.

⁶ Le Principe d'Opacité s'énonce ainsi:

Etant donné une structure ...[_B ... a ...]..., si B est une anaphore, alors A ne peut pas être libre dans B (B = SN ou S) si A est le sujet de Temps ou est c-commandé par le sujet de B.

En vertu de ce principe, la position vide en (8) ne peut pas contenir d'anaphore, c'est-à-dire un élément lié. Elle ne peut contenir qu'un PRO, c'est-à-dire un élément contrôlé et non pas lié.

⁷ Le Filtre Casuel stipule que tout SN doit être muni d'un Cas. Le sujet ne peut recevoir un Cas que si AUX contient le trait [+TEMPS].

⁸ Le Critère-theta est un principe qui stipule que tout SN doit être muni d'un et d'un seul Rôle-theta. Cela implique que ce SN doit être l'argument sémantique d'un prédicat.

⁹ Par "paramétrisé" il faut entendre un système matriciel de valeurs formelles, absolues et discrètes, que chaque langue spécifie positivement (valeur marquée) ou négativement (valeur non-marquée). L'option de sujet nul (voir ici même les contributions pertinentes des collaborateurs) est caractérisée par le choix que font certaines langues de la catégorie vide plq, une anaphore pronominale munie de traits syntaxiques mais dépourvue de réalisation phonétique.

BIBLIOGRAPHIE

BANFIELD, Ann. 1979. Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire: le développement de la parole et de la pensée représentée. *Langue française* 44: 9 -26.

BARBAUD, Philippe. 1987. Chaînes pronominales et positions non-argumentales. *Revue canadienne de linguistique* 32.1: 1-46.

BRUNOT, Ferdinand. 1953. *La pensée et la langue*. Paris: Masson.

BRUNEAU, Charles & Ferdinand BRUNOT. 1949. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson.

CERQUIGLINI, Bernard. 1984. Le style indirect libre et la modernité. *Langages* 73:7-16.

CHARPIN, François. 1977. *L'idée de phrase grammaticale et son expression en latin*. Presses de l'Université de Lille.

CHOMSKY, Noam. 1981. *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht: Foris.

CHOMSKY, Noam. 1984. La connaissance du langage: ses composantes et ses origines. *Grammaire générative et sémantique*. *Communications* 40. Paris: Le Seuil, 7-24.

CHOMSKY, Noam. 1985. *Règles et représentations*. Paris: Flammarion. Trad. fr. de *Rules and Representations*. New-York: Columbia University Press (1980).

CHOMSKY, Noam. 1986. *Barriers*. Cambridge: MIT Press.

DAMOURETTE, J. & E. PICHON. 1911-1936. *Des mots à la pensée, essai de grammaire de la langue française*. Paris: d'Arthey.

DEBEAUVAIS, L. *Grammaire latine*.

EMONDS, Joseph. 1976. *A transformational approach to English syntax*. New York: Academic Press. Trad. fr. (1981) *Transformations radicales, conservatrices et locales*. Paris: Ed. du Seuil.

ERNOUT, Alfred & François THOMAS. 1959. Syntaxe latine. Paris: Klincksieck.

FOULET, Lucien. 1982. Petite syntaxe de l'ancien français. Paris: Champion. Fac-similé de l'édition de 1928.

FREMY, Pierre. Grammaire latine.

HUOT, Hélène. 1981. Constructions infinitives du français. Genève: Droz.

KAYNE, Richard S. 1980. De certaines différences entre le français et l'anglais. Langages 60: 47-64.

KAYNE, Richard S. 1982. Les chemins non ambigus. Guéron, J. & T. Sowley, dir. Grammaire transformationnelle. Théorie et méthodologie. Paris: Université de Paris VIII et Encrages, 67-126.

KAYNE, Richard S. 1984. Connectedness and Binary Branching. Dordrecht: Foris.

MENARD, Philippe. 1976. Manuel de français du Moyen Age. Bordeaux: Sobodi.

MOIGNET, Gérard. 1976. Grammaire de l'ancien français. Paris: Klincksieck.

SANDFELD, Kraus. 1965. Syntaxe du français contemporain. L'infinitif. Genève: Droz.

STOWELL, Timothy. 1981. Origins of Phrase Structure. Thèse doctorale. MIT.

WILLIAMS, Edwin. 1981. Argument Structure and Morphology. The Linguistic Review, 1 : 81-114.